

**COMMUNE DE SCHAERBEEK**  
**Urbanisme et Environnement**  
Madame C. JODOGNE  
Bourgmestre f. f.  
Place Colignon  
1030 SCHAERBEEK

V/Réf. : 2009/17=045/022/KS  
N/Réf. : AVL/ah/SBK-2.220/s.461  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Madame la Bourgmestre,

**Objet : SCHAERBEEK. Rue Chaumontel, 20-22. Changement d'affectation d'un arrière-bâtiment, couverture de la cour, modification de la façade avant et ajout d'une lucarne – Nouveaux plans**  
*(Correspondant : M. Gilles Vandebrouck)*

En réponse à votre lettre du 22 juillet sous référence, réceptionnée le 3 août, nous avons l'honneur de vous communiquer **l'avis favorable** émis par notre Assemblée en sa séance du 19 août 2009, concernant l'objet susmentionné.

La demande concerne un bien datant d'avant 1932 et situé dans la zone de protection de l'ensemble classé de l'ancien domaine de Walckiers. Il se compose d'un immeuble à rue dont le rez-de-chaussée est occupé en bureau et les étages (1<sup>er</sup> et combles) en logements ainsi que de 3 entrepôts et de box de parking en intérieur d'îlot.

En sa séance du 27 octobre dernier, la C.R.M.S. s'était déjà prononcée sur un projet similaire de transformation, visant l'amélioration des espaces de logement existants dans le bâtiment à rue, un réagencement des entrepôts B et C ainsi que la reconversion de l'étage de l'entrepôt B en loft. Compte tenu des qualités intrinsèques de la façade existante mais aussi de sa situation en face de l'ensemble classé dans la zone de protection duquel la demande est localisée, la Commission avait demandé d'accorder le plus grand soin au traitement la façade à rue et d'en conserver les caractéristiques actuelles (supprimer le chien assis prévu en toiture et conserver la baie du rez-de-chaussée dans ses proportions actuelles).

***Les plans amendés qui font l'objet de la demande actuelle répondent à cette demande. La C.R.M.S. ne voit donc plus d'objection à la réalisation du projet.*** Elle félicite la Commune ainsi que le demandeur de l'évolution positive du dossier.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

G. VANDERHULST  
Président f. f.

c.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme Michèle KREUTZ  
- A.A.T.L. – D.U. : Mme Véronique HENRY